

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SEMAINE

EN FRANCE

Le voyage des Souverains Anglais. — La lutte électorale. — Les Elections

Curieuse coïncidence, il y a juste dix ans que furent posés, par le Roi Edouard, les premiers jalons de l'Entente Cordiale. Le roi Georges, en fit, le premier, dit-on, la remarque.

On s'est demandé dans les milieux politiques s'il n'y aurait pas avantage pour les deux pays à transformer l'Entente Cordiale en un traité d'alliance; mais il semble bien que l'idée en a été abandonnée: son exécution, en effet, rencontrerait quelques difficultés, parce que la conclusion d'un traité d'alliance entre la France et l'Angleterre, impliquerait pour celle-ci la nécessité d'en signer également un avec la Russie, et l'opinion publique ici, n'est pas préparée. D'ailleurs à quel bon modifier une œuvre qui a fait ses preuves; l'Entente Cordiale est basée sur la sympathie mutuelle des deux pays, et sur la communion d'intérêts, par là même, elle est plus solide que tous les traités du monde. Si, pour la première fois dans l'histoire anglaise, le Ministre des Affaires Étrangères accompagne le roi dans une visite officielle en France, ce n'est évidemment pas sans raison. Sir Edward Grey, confèrera certainement avec M. Doumergue et surtout avec le Directeur des affaires politiques, car au quai d'Orsay les Ministres passent, et les directeurs restent; il y aura même des conversations à trois, car l'Ambassadeur de Russie y prendra part. Si dans ces entretiens on examine les diverses éventualités qui peuvent se produire, on peut être certain qu'il y sera surtout parlé de paix, puisque c'est le maintien de la paix en Europe qui est le véritable objectif de la Triple Entente.

Depuis quinze jours les journaux publient avec enthousiasme les moindres détails des préparatifs que Paris a faits pour recevoir le couple royal. Tous les Anglais semblent heureux et fiers de l'accueil chaleureux fait à leur Roi; sentant bien que par les ovations au roi Georges et à la Reine Mary, la France entend manifester ses sentiments de vive sympathie pour l'Angleterre, sentiments qu'ici, les gens de toute opinion, professent pour les Français et pour tout ce qui est français.

Le voyage royal, comme le fait remarquer le Times, n'a pour but ni de prendre de nouveaux engagements, ni de modifier ceux existants. Le Roi Georges va à Paris pour confirmer et poursuivre l'œuvre du Roi Edouard. Il y va pour montrer qu'après un essai de dix ans, la politique de l'Entente Cordiale est la politique de l'Angleterre comme elle est la politique de la France. Il y va pour affirmer que l'Entente Cordiale est plus enracinée dans l'esprit des deux nations qu'elle ne l'a jamais été.

Cette campagne électorale ne devait, au dire de ces messieurs de droite ou de l'apaisement, ressembler en aucune façon aux précédentes. Le radicalisme allait jouer sa partie suprême et la perdre. N'avait-on pas contre lui: 1° L'argument des trois ans; 2° celui de l'inquisition fiscale; 3° un scandale, le plus bruyant et le plus savamment amené des scandales?

Voici, chose étrange, que la lutte change d'aspect, que les radicaux se défendent victorieusement, à force de sincérité... Qu'est-il donc advenu?

Cela peut se dire en premier lieu on a fait très facilement comprendre au pays que si le parti radical, avec le parti socialiste, avait refusé de se rallier d'enthousiasme aux trois ans, c'était parce qu'il apercevait une solution meilleure, plus intelligente et plus pratique que celle qui aboutit actuellement à l'encombrement des casernes et qui aboutira en 1915 à l'arbitraire, car il faudra choisir entre deux classes jumelles pour le renvoi dans les foyers.

Le pays a compris aussi qu'il ne

pourrait bénéficier de cette solution républicaine tant qu'une majorité disparate existerait pour soutenir des gouvernements d'équilibre.

Inquisition fiscale? Le programme de ceux qui s'élèvent contre les projets Caillaux-Doumergue fait pitié à lire, sinon à étudier. On a pu confronter les textes de la proclamation de Victor-Napoléon et du manifeste des apaisés: la signature « Napoléon » convient parfaitement aux deux textes.

Scandale enfin? Nos militants savent, une fois encore, à quoi s'en tenir. Ils se contentent de penser qu'il faut que la situation du parti républicain soit bien forte pour que de l'autre bord on en soit réduit à employer de semblables armes.

Nous voici à vingt-quatre heures des élections. Les courants d'opinion ont pu se dessiner et les électeurs, dans chaque circonscription, ont fait choix de leur candidat préféré.

Rarement une campagne se poursuit avec tant de calme et de sérénité; rarement furent signalées aussi peu de bagarres. Ce n'est point que le pays soit indifférent; au contraire, il s'intéresse visiblement aux controverses politiques. Mais il se passionne pour les idées et non pour les événements que les ennemis de la démocratie ont voulu exploiter et dont ils avaient savamment exagéré la portée. Leur entreprise a fait long feu.

On est pour ou contre les réformes que l'évolution des choses, elle-même, a placées au premier plan et dont plusieurs déjà fonctionnent chez nos voisins, au grand avantage de leur prospérité économique. Le pays républicain s'est ressaisi et jamais il n'a combattu avec autant d'unité et de volonté réfléchie pour refouler la réaction et abolir les privilèges. Nos adversaires eux-mêmes, ceux qui soutiennent avec le plus d'opiniâtreté les immunités fiscales des riches, hésitent, tâtonnent, dissimulent leurs programmes; les prêtres monarchistes se disent républicains. Ils prévoient leur défaite; ils s'avouent vaincus avant même que le scrutin ne soit ouvert...

C'est avec une autre confiance que la démocratie ira aux urnes. Pour elle, la situation est claire. Les élections de 1914 doivent marquer un nouveau progrès du régime républicain; elles proclameront la nécessité urgente des grandes réformes fiscales et sociales qui supprimeront les inégalités devant l'impôt, qui atténueront les charges des travailleurs et organiseront plus fortement la solidarité nationale.

En 1902, il y a douze ans, un formidable assaut fut dirigé contre la République et contre le Cabinet Waldeck-Rousseau qui la symbolisait. Le Cabinet était qualifié de ministre de l'étranger et de trahison, et ceux qui luttaient à ses côtés étaient copieusement injuriés par la réaction et par les déserteurs du parti républicain. La même coalition s'est reformée aujourd'hui. Elle sera brisée non moins vigoureusement. Si tous les républicains savent s'unir (et nous ne doutons pas de cette union), la journée de dimanche marquera une fois de plus la ferme volonté de la nation d'affirmer sa foi républicaine et de réaliser une politique de progrès et de marche en avant.

Les élections de 1914 feront triompher la justice fiscale contre l'égoïsme social.

LE FURETEUR.

Pour notre réseau routier

Si l'on veut remédier d'une manière efficace à la crise traversée par notre réseau routier, il est urgent qu'un effort indispensable soit fait pour restaurer nos chaussées en les adaptant méthodiquement aux besoins nouveaux.

On ne peut reprocher, à l'administration des travaux publics, d'avoir manqué de prévoyance en la circonstance. Depuis au moins sept ou huit ans, cette administration n'a cessé de faire connaître que les crédits d'entretien mis à sa

disposition étaient des plus insuffisants, qu'il était indispensable qu'un crédit de 36 millions au moins, fut réservé à l'entretien ordinaire des chaussées des routes nationales, et encore à ce moment n'avait-on pas prévu la hausse qui a été constatée depuis sur les matériaux et la main d'œuvre, et qui ne cesse de s'accroître.

Il va de soi que l'insuffisance des crédits, tant pour les réparations ordinaires, ainsi qu'on vient de l'expliquer, que pour les travaux extraordinaires, en s'accroissant d'année en année, a encore contribué à aggraver la situation et qu'un arriéré considérable doit être rattrapé.

Mais l'on ne saurait dissimuler que même avec des crédits annuels supplémentaires d'au moins deux millions pour les réparations ordinaires et de huit millions pour les réparations extraordinaires, l'on serait encore loin des efforts faits à l'étranger, notamment en Angleterre, pour satisfaire aux besoins de la grande circulation.

Les constatations faites par les délégués du Ministère des Travaux publics au récent Congrès de la route, à Londres, ont permis de se rendre compte de l'importance que nos voisins attachent au développement de la circulation routière. Alors que, jusqu'à ces dernières années, il n'existait pas en Angleterre, de routes correspondant à nos routes nationales et que les Conseils de comtés assuraient à peu près seuls les dépenses de construction et d'entretien des routes, le Parlement votait en 1909, la création d'un office spécial de la route de Road Board auquel il attribuait des ressources particulières en vue soit de construire des routes nouvelles, soit d'améliorer les routes existantes, en leur allouant des subventions fort importantes. C'est une tendance à la centralisation très remarquable dans un pays où l'on laissait jusqu'ici aux initiatives locales le soin d'assurer les services de voirie.

Les ressources mises à la disposition du Road Board, sont considérables; composées notamment des taxes sur les essences et sur les permis de circuler, imposés aux automobiles, elles se sont élevées, pour la période qui s'étend de mai 1910 à mars 1912, d'après le rapport officiel, à plus de 55 millions, et elles tendent encore à augmenter.

Une combinaison se présente pour parer en France, aux effets désastreux du développement des transports sur route et à ce que l'on est convenu d'appeler « la renaissance de la route ». Il s'agirait, d'après les propositions faites, d'imposer un droit annuel de circulation aux voitures automobiles, à qui il paraît légitime de réclamer les ressources nécessaires pour remédier au mal, étant reconnu qu'elles sont la cause principale de la désagrégation de nos routes.

C'est d'ailleurs l'idée qui a inspiré un projet du ministre des Travaux publics actuel. Il ne serait pas téméraire d'évaluer à plus de 100.000, le nombre des voitures à traction mécanique qui seraient atteintes par cette taxe spéciale et à 8 millions, quant à présent, le produit à en provenir.

On objectera que cette taxe se superposant aux impôts directs déjà existants constitue un surcroît de charge susceptible d'entraver la prospérité de l'industrie automobile. Si l'on devait aboutir à de telles conséquences, le gouvernement, soucieux avant tout de l'intérêt général, n'aurait pas pris une initiative semblable. Les craintes exprimées à cet égard, ne sont donc pas justifiées.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue, que les routes sont pour nous, l'un des facteurs les plus importants de la prospérité nationale; nos routes sont fréquentées non seulement par nos nationaux, mais par de riches étrangers qui viennent séjourner

dans nos stations balnéaires ou climatiques. Cette clientèle ne manquerait pas d'établir une comparaison fâcheuse entre l'état actuel de nos routes et la situation des routes de pays, qui, comme l'Angleterre, ne ménagent aucun sacrifice pour assurer aux riverains la tranquille jouissance de leurs propriétés, et au public, toutes les commodités que les progrès perfectionnés de la science, mettent à leur disposition pour le revêtement des chaussées.

Les expériences effectuées démontrent que les ingénieurs sont, dès maintenant, en possession de procédés techniques de revêtement des routes qui donnent aux chaussées les surfaces les plus unies que l'on puisse souhaiter, et leur permettent en même temps de résister efficacement aux circulations les plus lourdes, les plus rapides et les plus intenses.

Une dépense de 25 à 30.000 fr. par kilomètre est nécessaire, suivant le procédé adopté, pour atteindre ce résultat en revêtant la route déjà à l'état d'entretien ordinaire, et dont le sous-sol a été convenablement aménagé, d'une couche de matériaux mélangés avec des produits dérivés du bitume, du goudron ou de l'asphalte. C'est en moyenne une dépense kilométrique de 25.000 francs qu'il y a lieu de retenir.

Il n'est pas exagéré de songer à appliquer ce traitement spécial à 10.000 kilomètres de routes nationales les plus importantes reliant entre elles les frontières, la capitale et les grandes villes ou stations balnéaires, ce qui représente environ le quart des routes nationales.

Cette opération entraînerait une dépense annuelle de 250 millions. Il ne saurait être question en l'état actuel de nos finances, d'imposer cette charge au Trésor. C'est pourquoi le projet de taxe spéciale semble être une solution acceptable.

JOSEPH DUCHEMIN.

LA CHANSON

Au Clair de l'Urne

air : La Matchiche

A la saison nouvelle,
Brillante et belle,
Lorsque la feuille pousse,
Les fleurs, la mousse,
Le printemps nous tapisse
Nos édifices
De brillantes couleurs.
Et de vifs appels aux Electeurs :
A profusion
Poussent les feuilles d'élections.

Et c'est alors la danse
Folle qui commence,
Chacun de sa boutique
Parle Politique.
Et l'on bat la campagne,
Dans nos montagnes,
Les candidats accortés
Vont d'porte en porte,
Serrant les mains
Ils promettent, malins,
D'un air serein,
Plus de beurre que de pain.

Partout on organise,
Avec maîtrise,
Des Réunions publiques,
Démocratiques.
On discute avec âme
Tous les programmes.
On s'empare, l'on crie,
Puis l'on se diffame et l'on s'injure!
Voyou, Bandit, Voleur,
Sont les termes les plus flatteurs.

Puis après les disputes
Viennent les luttes.
Les poings en cadence
Entrent en danse.
Au nom de la République,
Les coups de trique
Caressent vos épaules,
Dieu! qu'on rigole.
Peu converti,
Le chapeau aplati,
Très abruti,
L'on gagne la sortie!

Enfin! l'grand jour arrive,
Heur décisive,
Les Urnes des Mairies
Sont bien fourbies.
Le défilé commence
Avec aisance,
Et grâce aux Isoloirs,
Les Electeurs Urnent jusqu'au soir.
Mais après le scrutin
C'est la fête jusqu'au matin.

C'est la danse Nocturne,
Au Clair de l'Urne,
Quelle belle affluence,
Quelles bombances,
Les Elus dans leur gloire
Offrent à boire,
Et chantent la Marseillaise
Sur une chaise.
En se quittant
Dans le jour bleussinant,
On s' dit Manants,
Au revoir dans quatre ans.

Armand LAGASPIE.

Tous droits réservés.

INFORMATIONS

Au Maroc

Une entrevue des généraux Baumgarten et Jordana

Le général Baumgarten, accompagné des colonels Danselme et de Champvallier, s'est rendu à Aïn-Zaïa pour rendre au général Jordana la visite qu'il lui devait depuis leur rencontre de Safsafat. La pluie ayant rendu la piste impraticable, le général Baumgarten laissa son automobile à Berkane termina son voyage à cheval.

Dès son arrivée, il passa en revue les troupes espagnoles en compagnie du général Jordana. Puis un banquet eut lieu à midi. La salle était ornée de drapeaux français et espagnols encadrant les portraits de M. Poincaré et du roi Alphonse XIII.

Les généraux se séparèrent à quatre heures. Le général Baumgarten s'arrêta à Taourirt.

Dans l'entrevue du général Baumgarten avec le général Jordana, il a été question de la prochaine marche des troupes françaises sur Taza. Il se pourrait que cette opération fut retardée de quelques jours en raison du mauvais temps, qui a rendu le terrain très difficile.

La situation dans le Sud

El-Chibhi a rejoint El-Hiba à Agadir des Ait-Ojadrin. La situation à Taroudant est satisfaisante.

Déclarations de candidatures

Le nombre exact des candidatures déclarées pour les élections législatives de dimanche s'élève exactement à 2.901.

Dans le seul département de la Seine, qui compte 54 circonscriptions il y a un total de 497 candidats, soit une moyenne dépassant 9 candidats par circonscription.

Dans la seconde circonscription du 18^e arrondissement représentée par M. Rouanet, il y a 22 candidats.

Dans les départements, la circonscription qui compte le plus grand nombre de candidats est celle de Moissac (Tarn-et-Garonne) où il y en a 38.

Viennent ensuite la troisième circonscription de Montpellier, où il y a 24 candidats, et celle de Villefranche (Haute-Garonne) où il y en a 19.

Ces candidatures semblent, du reste, n'avoir été déclarées, pour la plupart, que dans le dessein de permettre à certains députés sortants ou à leurs principaux adversaires, de désigner des scrutateurs et de surveiller le dépouillement. Quinze candidats n'ont aucun concurrent.

Les souverains anglais en France

Mercredi soir, les souverains anglais ont offert un dîner à l'ambassade d'Angleterre en l'honneur du Président de la République, puis

ils se sont rendus au gala de l'Opéra.

Dans la journée de jeudi les souverains ont rendu visite au Hertford British hospital; puis ils sont allés aux Tuileries où a lieu une exposition d'art anglais.

A 3 heures, les souverains ont assisté au steeple-chase qui était organisé à l'hippodrome d'Auteuil.

Une joyeuse coquille de l'« Officiel »

Le « Journal officiel » publie un erratum à son numéro d'hier concernant le compte rendu du voyage des souverains anglais.

En effet, le 23 avril, l'« Officiel » donnant le texte des toasts portés par le roi d'Angleterre et par M. Poincaré, à l'issue du dîner de l'Elysée, avait fait dire au roi George V : « La reine et moi vous remercions, Monsieur le président, de votre charmante hospitalité... »

C'était évidemment hospitalité qu'il fallait lire.

L'Alliance franco-russe

L'Ordre d'Alexandre Newski vient d'être conféré à M. Iswolski, ambassadeur de Russie à Paris. A cette occasion a été publié un rescrit impérial qui fait ressortir le rôle extrêmement utile que l'ambassadeur a joué au cours de ses fonctions en France, la nation amie et alliée.

Les liens étroits existant entre la Russie et la France, qui servent non seulement à garantir les intérêts réciproques des deux pays alliés et sont aussi un gage parfait du maintien de la paix européenne, ont été, grâce à l'ambassadeur, encore resserés.

L'empereur l'assure, à cette occasion, de toute sa bienveillance.

Mort de M. Maujan sénateur

M. Adolphe Maujan, sénateur de la Seine, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, est décédé jeudi matin à 6 heures, dans sa propriété de Saint-Maur-des-Fossés. Il était âgé de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu lundi prochain à 2 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise, où on se réunira.

M. Maujan était né en Saône-et-Loire. Il avait été élève à l'École de Saint-Cyr, d'où il sortit comme sous-lieutenant d'infanterie en 1875.

Étant capitaine, il devint secrétaire du ministre de la guerre en 1883, dans le Cabinet présidé par M. Jules Ferry.

Il quitta l'armée après avoir donné sa démission dans des conditions qui firent quelque bruit, et fonda peu après, la « France libre » « Germal », puis devint rédacteur en chef de la « Lanterne ».

Il dirigea successivement le « Radical » et le « National ».

Élu député de la Seine dans le 10^e arrondissement, M. Maujan s'était consacré particulièrement aux questions militaires, aux problèmes économiques et fiscaux.

En 1907, M. Clémenceau lui offrit le poste de sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

A la Chambre, il fut tour à tour président de la Commission de législation fiscale, vice-président de la Commission de l'armée, et plusieurs fois rapporteur du budget de la guerre.

Enfin, en 1909, il fut élu dans le département de la Seine, lors du renouvellement triennal du Sénat.

L'installation du nouveau procureur général

Dans la salle de la première Chambre, jeudi, à midi 45, la Cour d'appel, en une audience solennelle, a procédé à l'installation de M. Herbeaux, le nouveau procureur général.

Le Conseil de l'ordre des avocats à la Cour d'appel était à la barre. Le siège du ministère public était occupé par M. Trouard-Riolle.

Le prétoire était entièrement garni par les conseillers revêtus de leur robe rouge et les présidents qui portaient l'hermine blanche.

En l'absence de M. le premier président Forichon, M. Berr, doyen

des présidents de chambre, a prié MM. Dagoury et Ausset, conseillers à la Cour; Rome et Laurence, avocats généraux, d'introduire M. Herbeaux dans la salle d'audience.

Le nouveau procureur général a pris place à côté de l'avocat général, lequel a requis qu'il fut donné lecture du décret aux termes duquel M. Herbeaux était nommé à ses hautes fonctions, et la Cour reçut la prestation de serment ordonnée par la loi.

Le greffier a donné lecture du décret qui conférait à M. Herbeaux les fonctions de procureur général, en remplacement de M. Victor Fabre, « nommé, sur sa demande, premier président à la Cour d'appel d'Aix ».

M. Herbeaux a prêté serment.

« Veuillez prendre place à la tête de votre parquet », a dit le président.

La cérémonie était terminée.

Petites Nouvelles

Le garde forestier Ferry a procédé, entre Bienville et Bonvillier, à l'arrestation de deux individus qui depuis quelques temps séjournaient près de Bienville et Lunéville. On a trouvé sur eux de nombreuses notes écrites en allemand. Les deux hommes ont été conduits à Bienville, où la gendarmarie de Lunéville est venue les chercher.

Deux soldats du 99^e d'infanterie allemande, de Saverne, se sont présentés à Lunéville, où l'un d'eux a contracté un engagement à la légion étrangère. L'autre a été dirigée sur Troyes, où il a des parents.

A Gabès, un ouragan a occasionné de nombreux dégâts aux hangars du parc à fourrage d'alfa du camp militaire. Une centaine de palmiers ont été brisés ou déracinés dans l'oasis.

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'assises de l'Oise qui avait condamné à mort, le 3 mars dernier, à un nommé Eugène Comont, accusé d'assassinat sur la personne d'une septuagenaire de la commune de Quegnery-Languevoisin (Somme), Mme Duquesne. Comont, avait été condamné à une première fois à mort par les assises de la Somme, le 23 octobre 1913. Ce jugement avait été déjà cassé et l'affaire avait été renvoyée devant le jury de l'Oise.

M. Marty, évêque de Montauban, était cité devant la justice de paix du canton Est de Montauban, pour infraction à un arrêté municipal interdisant les processions. Par défaut, l'évêque Marty, a été condamné à 5 francs d'amende.

CAUSERIE

Le travail à domicile

Au mois de novembre de l'année dernière, la Chambre a voté un projet de loi tendant à imposer un minimum pour les salaires à domicile, afin de faire cesser les abus dont souffrent un grand nombre d'ouvrières. En effet, l'enquête faite par l'Office du Travail avait révélé des choses que l'on aurait eu peine à croire, dites sans preuve.

Ce sont ces faits qui ont hâté le vote de la loi; on a compris qu'il n'était pas possible de laisser sans protection des milliers d'ouvrières, simplement parce qu'elles ne travaillent pas à l'usine ou à l'atelier. S'il est un travail qui plus que tout autre mérite la protection des pouvoirs publics, c'est bien le travail à domicile, ce sont les ouvrières qui, forcées de travailler chez elles, isolées et sans défense, sont obligées d'accepter le peu qu'on leur donne; c'est ce travail, qui permet aux mères de surveiller leurs enfants, de tenir leur ménage en ordre et de gagner quelque argent; toutes choses ayant par conséquent une heureuse répercussion sociale.

En effet, trouvant le logement propre, les enfants débarbouillés, le mari aura beaucoup moins la tentation du cabaret et rentrera chez lui; le petit, gardé à la maison, sera préservé des mauvaises fréquentations qui font des enfants laissés à la rue les mauvais garnements dont la société s'inquiète. Ces femmes avec les maigres salaires qui leur sont consentis sont les moins malheureuses dans cette catégorie d'ouvrières, car elles peuvent compter sur le gain du mari, ou des enfants lorsqu'ils commencent à travailler; celles qui sont vraiment à plaindre, ce sont les veuves ou célibataires laissées seules pour subvenir à leurs besoins et quelquefois à ceux d'enfants ou de parents âgés ou infirmes avec des salaires ne leur permettant ni de se loger, ni de se vêtir, ni de se nourrir convenablement.

On comprend cette impossibilité lorsqu'on nous dit que des femmes doivent vivre et suffire à leurs besoins avec un salaire n'atteignant pas vingt sous par jour. Il ne peut plus être toléré qu'une femme qui travaille quotidiennement 14 à 15 heures reçoive un salaire de famine; telle a été l'idée qui a inspiré le vote de la

Chambre. Le projet transmis au Sénat a été bien accueilli par la commission compétente, mais, ce n'est qu'à la rentrée que la Haute Assemblée pourra en délibérer; espérons qu'elle se hâtera d'autant plus que les résultats de la récente enquête quevient de publier l'Office du Travail lui en donneront de nouvelles raisons.

La première enquête avait été faite surtout dans l'industrie purement féminine; la nouvelle a porté sur un ensemble de métiers intéressant les hommes et les femmes, comme la fabrication de la chaussure à domicile. Les investigations des fonctionnaires de l'Office du Travail se sont poursuivies dans cette branche, un peu partout, aussi bien dans de petites bourgades que dans les grands centres. Quoi qu'on ait pu constater que les salaires sont en général plus élevés que ceux des lingères, fleuristes, etc. ils se trouvent par suite des fournitures incombant à l'ouvrier, de perte de temps pour chercher le travail ou de chômage, très inférieurs aux besoins et mettent les ouvriers dans des conditions de vie trop précaires. En examinant le gain annuel, on compte 900 francs pour les hommes, 600 fr. pour les femmes; mais 680/0 des ouvriers touchent moins de 900 fr.; 62/0/0 des femmes touchent moins de 600 fr., pour des journées de 13 à 15 heures de travail. On comprend qu'avec des salaires de 400 ou 500 fr. les hommes, 250 ou 300 fr. les femmes, ceux-ci ou celles-ci ne puissent ni se loger ni se nourrir d'une façon décente.

Il est temps que des mesures soient prises afin que cesse cette lamentable anomalie.

Les ouvriers des villes accusent ceux des campagnes de leur faire une grave concurrence et d'avoir consenti les premiers à des salaires de famine. Nous sommes d'avis que l'on doit encourager, les industries à domicile du moins pour les femmes de campagne. C'est là, croyons-nous, un lien qui les retiendra chez elles, et bien fait, pour enrayer l'exode vers les villes, pour retenir l'homme à la maison et le soustraire aux tentations du dehors.

Mais, que le travail soit fait par des paysannes ou par des citadines, il doit être payé ce qu'il vaut. Des mesures ont été prises dans certains pays pour faire cesser ces misères, nous devons en faire autant.

M. RICOU.

CHRONIQUE LOCALE

AU SCRUTIN

La campagne électorale est terminée: les urnes sont prêtes à recevoir les bulletins de vote des électeurs.

Mais pour bien dire, dans le Lot, il n'y a pas eu de luttés, car on ne peut pas appeler luttés quelques manifestations de cléricaux.

Le Lot aura l'honneur d'avoir été un des très rares départements que l'agitation politique a le moins troublés.

Et pourquoi, en effet, cette agitation aurait-elle eu lieu dans notre département? Le parti républicain est trop solidement constitué pour laisser à la réaction un espoir de succès.

Sans doute, à Figeac, elle a bien tenté de disputer le siège de M. Bécays: elle s'est même servie de ses plus belles armes, puisque des gros mots, des injures ont été proférés. Et puis après? Elle savait bien que le résultat n'était pas douteux, que M. Bécays, comme nous le disions vendredi, sera réélu à une grosse majorité, quoi qu'elle dise, quoi qu'elle fasse.

A Gourdon, au dernier moment, — par principe! — les curés ont déniché un candidat contre Malvy.

Oh! la bonne blague! Mais vraiment c'était nécessaire!

Malvy sans concurrent cléricale ça ne pouvait pas aller: il lui en fallait un. On comptera ainsi, dans l'arrondissement de Gourdon les vieux piliers du trône et de l'autel.

Et puis une candidature d'opposition stimule un peu ces électeurs, républicains cependant, mais indifférents, car le succès disent-ils est certain, qui ne seraient pas allés voter.

Ainsi seront plus précis, mieux assurés les triomphes républicains de MM. Bécays et Malvy.

A Cahors, la réaction s'est tâtée: opposerait-elle un candidat à M. de Monzie? Tous les jours on s'attendait à voir apparaître verte ou jaune une affiche sur laquelle s'étalerait le nom d'un candidat « libéral ».

Cette affiche n'a pas paru. Une solution plus habile avait été prise.

La réaction décida de se rallier à la candidature de M. de Monzie.

Et c'est ainsi que les républicains lurent avec effarement dans

le journal de l'évêché, un article dans lequel il était dit: « Nous ne combattons pas M. de Monzie, candidat de l'Union des gauches; nous ne détournerons pas nos amis de mettre dans l'urne un bulletin à son nom ».

Et le tour était joué. M. de Monzie, candidat des gauches, était sacré candidat des droites.

C'était trop d'électeurs pour un seul candidat. Et M. de Monzie avec tous les républicains reconnut qu'un tel excès d'honneur était immérité.

Quoi! pendant que le journal de l'évêché hurlait contre Malvy et Bécays, contre leur politique sectaire, abominable, il réservait ses faveurs pour M. de Monzie dont les votes à la Chambre étaient identiques à ceux de ses deux collègues?

Qui voulait-on compromettre, qui voulait-on tromper?

M. de Monzie protesta: il a protesté avec véhémence contre de pareilles compromissions et ses déclarations nettes, franches, ont été applaudies avec enthousiasme par les deux mille électeurs qui jeudi soir se pressaient dans la salle du théâtre.

« J'entends, a-t-il dit, être le candidat des républicains et rien que des républicains. Je n'ai que faire de l'appui compromettant de certaine presse d'opposition. Républicain laïque, je reste laïque comme je l'ai proclamé dans mon discours d'Aix-les-Bains. J'entends être le défenseur d'une politique laïque et sociale, nettement orientée à gauche. Si les droitières votent pour moi, ils se trompent ».

« A gauche, je suis!
« A gauche, je reste!
« A gauche, je resterai! »

A la veille du scrutin, cette protestation était nécessaire; ce refus du concours des droites, des sympathies inexplicables de cléricaux aux abois, en mal de candidats, s'imposait.

M. de Monzie n'a pas hésité à le proclamer hautement, dès qu'il a connu le rôle que les cléricaux voulaient lui faire jouer.

Le parti républicain a applaudi vigoureusement.

Et c'est ainsi que dans le Lot, demain 26 avril, les trois députés sortants seront réélus sans le concours des droites, sans l'appoint des réactionnaires et que les républicains pourront dire: « Dans le Lot, il n'y a pas de mal élus! »

Les démocrates iront, confiants, heureux, déposer leur bulletin dans l'urne:

Pour de Monzie, pour Bécays, pour Malvy! pour la République de réformes et de progrès social.

LOUIS BONNET.

LA RÉUNION PUBLIQUE DE CAHORS

Nous avons publié, en édition spéciale parue vendredi matin, le compte rendu de la réunion publique faite jeudi soir au théâtre de Cahors par M. de Monzie, député sortant.

Nous reproduisons ce compte rendu ainsi que l'ordre du jour présenté par la municipalité et le Conseil municipal de Cahors, ordre du jour qui fut voté aux acclamations des électeurs.

La réunion publique a eu lieu à l'heure indiquée et n'a pris fin qu'à minuit.

Quelques notes rapides, dans cette deuxième édition, pour en faire connaître la physionomie.

Dès le début, quelques socialistes font une obstruction systématique. A la suite d'une énergique intervention du président, M. le D^r Darquier, et du citoyen Holzer, mandataire du candidat Doizié, le calme se rétablit.

M. de Monzie a longuement rendu compte de son mandat en insistant particulièrement sur les questions militaires et financières.

Au sujet des 3 ans, il a montré combien, — à la suite du « coup d'Agadir », des guerres balkaniques, et de la guerre Italo-Turque — la situation européenne était tendue et menaçante. Tous les partis, à ce moment, ont estimé, en présence de l'attitude de l'Allemagne, « qu'il fallait faire quelque chose... » Il est de ceux qui ont pensé que le service de 3 ans était indispensable pour la sécurité nationale. Mais il ne considère pas les 3 ans comme un dogme et il espère que grâce à une politique extérieure bien conduite on arrivera à une détente européenne et par suite à une diminution de la durée du service.

Au point de vue fiscal M. de Monzie est partisan d'un impôt demandant davantage à ceux qui possèdent. Il est juste que les charges nouvelles soient surtout supportées par la classe riche.

Sur ce point il paraît indiscutable que tous les représentants du Lot marcheront d'accord.

Au point de vue politique, le représentant de Cahors a tenu à être particulièrement catégorique. Sans doute, au cours de sa tournée électorale, a-t-il pu constater à quel point le concours constant et déconcertant d'une

certaine presse et d'un certain parti inquiétait les républicains.

Et c'est pourquoi le député de Cahors, voulant en finir avec ces concours compromettants, a tenu à déclarer avec une énergie très remarquable:

« Qu'il entendait être le candidat des républicains, et rien que des républicains ».

« Il n'aurait que faire de l'appui compromettant de certaine presse d'opposition ».

« Et que les réactionnaires auraient tort de voter pour lui car il entendait être le défenseur d'une politique laïque et sociale, nettement orientée à gauche ».

Ces déclarations furent très applaudies par les républicains.

Enfin M. de Monzie indiqua les résultats obtenus par lui et intéressant particulièrement notre département:

Ligne de Cahors à Moissac. Nomination des experts des tabacs par les planteurs, etc. etc.

Sur ce point, personne ne saurait contester les interventions énergiques, intéressantes et heureuses de notre représentant.

M. Holzer a ensuite, non sans talent, longuement développé le programme socialiste unifié.

Enfin M. Penchenat, l'inévitable M. Penchenat, a donné la note gaie et a terminé sa diatribe par l'éternel couplet contre les francs-maçons!...

A la fin de la séance, M. le D^r Darquier a mis aux voix l'ordre du jour suivant qui a été longuement acclamé:

Les républicains réunis au théâtre de Cahors, après avoir entendu les explications du citoyen DE MONZIE sur les questions d'ordre laïque, fiscal et social, explications conformes à l'idéal républicain et démocratique, ainsi que ses déclarations catégoriques en faveur d'une politique nettement orientée à gauche, qui doit triompher des forces d'égoïsme, d'argent et de conservatisme social, acclament sa candidature, s'engagent à la faire triompher et à affirmer dans la fraternité de la victoire l'union étroite de toutes les forces républicaines du Lot, pour les réformes laïques et sociales.

MM.
Docteur Darquier, maire.
Carlin, cond. des P. et Chaus. adj.
Gayet, entrepreneur, adj.
Docteur Gélis.
Teyssonnières, cont. des mines.
Dulac, liquoriste.
Cayrac, cond. des P. et C. en ret.
Bris (L.-A.), propriétaire.
Paulus, liquoriste.
Sastres Jules, prop. à St-Henri.
Tourriol, négociant.
Arnaudet, prop. à Lacapelle.
Ressiguiet, ancien négociant.
Blanc, propriétaire, à Bégous.
Durran, notaire.
Périer (E.), négociant.
Bro, ancien chef de division.
Salanié, négociant.
Baudel, représentant de commerce.
Paubert, pâtissier.
Desprats, serrurier.
Mauriès, négociant.
Caillaud, employé de commerce.
Gibert, rédacteur des P. T. T.
Davant, négociant.
Fourlet, retraité.

Fédération des Planteurs de Tabac

Planteurs,
Le Bureau de la Fédération des Planteurs de tabac reste, selon la règle toujours strictement imposée en matière syndicale, parfaitement indifférent aux considérations politiques dont s'accompagnent les luttés électorales.

Son devoir, par contre, qui est de se montrer jalousement attentif à la défense des intérêts dont il a la charge et à la sauvegarde de sa dignité, lui impose l'obligation d'intervenir à l'occasion d'une déclaration électorale tendant à présenter le député de Monzie comme partisan des primes et hostile au relèvement des prix de série.

Le Bureau a toujours exposé le contraire aux syndiqués parce que c'est le contraire qui est vrai.

M. de Monzie, en plein accord du reste avec ses collègues MM. Bécays et Malvy, s'est toujours montré hostile au système des primes et partisan d'un relèvement important des prix de série (Voir le Journal Officiel et la collection du Planteur).

Les planteurs savent bien, au surplus, que le bureau de leur fédération n'aurait jamais accepté de dissimuler une attitude équivoque et que, si le député de Cahors avait heurté les intérêts des planteurs, la Fédération heurterait aujourd'hui le député de Cahors.

Mais, en vérité, le député de Monzie a, comme il a été proclamé dans nos congrès, fait tout son devoir et c'est pure probité que de l'en remercier.

Le Président,
Louis DELPORT,

Le Secrétaire-Général,
Léon MARRE.

Hyménée

Nous apprenons que le mariage de Mlle Fernande Rougier, fille du président de la chambre syndicale des hôteliers de Paris, directeur du Réformateur du Lot, et de Mme Rougier avec M. Joao Severiano da Fonseca Hermes, avocat à Rio-de-Janeiro, neveu du Président de la République du Brésil, sera célébré le 29 courant, à midi, à Saint-Augustin.

Nos meilleurs souhaits aux jeunes époux.

Enseignement

Par arrêté du ministre de l'Instruction publique en date du 21 avril 1914, M^{lle} Martin, déléguée dans les fonctions de professeur d'école primaire supérieure dans la Mayenne, est déléguée jusqu'au 30 septembre 1914, dans les mêmes fonctions (cours de sciences), à l'école primaire supérieure de Gourdon (emploi créé).

Recette ruraliste

Par arrêté en date du 24 avril 1914, M. Brunet est nommé receveur ruraliste à Parnac.

Service vicinal

M. Sollier Henri, est nommé cantonnier de 5^e classe sur le chemin de grande communication n° 21, en résidence à Masclat, en remplacement de M. Veysières, retraité.

M. Roumégoux Jean, est nommé cantonnier de 5^e classe sur le chemin de grande communication en résidence à Gréalou, en remplacement de M. Bonnet, retraité.

Les Prévoyants de l'Avenir

Section de Cahors
Les membres de la 405^e section des Prévoyants de l'Avenir se sont réunis dimanche, 19 avril 1914, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville en assemblée générale pour délibérer sur les affaires qui leur ont été soumises.

Après avoir approuvé les rapports du Comité Central et le compte rendu de la section, une somme de 15 francs a été votée sur le produit du sou mensuel en faveur de l'orphelinat des Prévoyants et celle de 10 francs en vue d'élever un monument à Frédéric Chatelus, fondateur de la Société.

Les absents qui ne se sont pas fait excuser ont été frappés d'une amende de 1 franc.

Il a été ensuite procédé au renouvellement du bureau pour 1914.

On été élus membres du bureau: MM. Feydet, chef de bureau à la Préfecture, président; Lacoste, chef de bureau à la Mairie, vice-président; Vaurez, limonadier, trésorier; Saligne, employé à la Trésorerie Générale, secrétaire; Sériès, chef de bureau à la Préfecture, comptable; Theil, employé à la C^{ie} d'Orléans, archiviste.

Membres du Comité de surveillance: MM. Boussac, secrétaire de la Mairie, président; Alibert, Astruc, Bris et Guistiniani, membres.

Poids et mesures

Un concours s'ouvrira le 12 octobre 1914 pour six emplois de vérificateur adjoint des poids et mesures.

La nomenclature des pièces à produire par les candidats, ainsi que le programme du concours sont déposés à la préfecture (2^e division), où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Carnet de passages en douane pour automobiles

Ce nouveau permis, que le Touring-Club délivre dès à présent à ses sociétaires, a pour objet de faciliter les voyages de grand tourisme international au profit d'une catégorie spéciale de touristes qui se proposent de faire un tour d'Europe en automobile.

Valable pour plusieurs pays: Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Hollande, Italie, Suède et Suisse, ce carnet de passages en douane n'exige cependant qu'une seule consignation, celle afférente au pays dans lequel les droits de douane sont les plus élevés.

Tourisme artistique

Dans les salons du restaurant Gillet, à la Porte Maillot, a eu lieu le banquet annuel de la Société des Ornatrices du Lot à Paris.

On devait y fêter la décoration de MM. Paul Roussel, statuaire et Emile Berteaux, conservateur du musée Jacquemart-André, tous deux gendres de notre regretté compatriote, Gustave Larroumet, président d'honneur de la Société.

M. Henri Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, membre de l'Académie française, avait accepté la présidence du banquet; mais il a dû aller en convalescence dans le Midi et c'est M. le docteur Cayla, président de la Société, qui l'a remplacé.

Le D^r Cayla, qui est notre délégué à Paris, a voulu servir une fois de plus la cause du tourisme dans notre région par une Conférence que l'on peut encore dire d'actualité.

A 10 heures, de nombreux auditeurs, sociétaires ou étrangers invités, venaient se joindre aux convives.

Les invitations portaient: *Castel nau, Montal, vues prises pendant le voyage présidentiel*. Le Docteur était bien en mesure de donner à cette causerie l'attrait particulier de la chose vue, ayant fait partie du voyage dans la partie Quercynoise.

Après avoir décrit cette région du Haut-Quercy et montré dans une carte projetée sur l'écran le pays à parcourir, le Docteur a commencé ses projections par le château de Castelnaud-Brethenoux. Il a rendu hommage à notre compatriote Jean Mouliérat qui a sauvé de la ruine cette admirable demeure féodale et qui, de plus, a attiré dans la région de nombreux visiteurs de marque capables d'en apprécier les beautés, capables aussi de se vouer à leur conversation ou leur restauration.

Mais le clou de la conférence était la description du château de Montal. Très documenté sur le sujet, ayant assisté aux deux ventes des sculptures faites à Paris en 1881 et 1903, le conférencier a fait l'histoire du manoir depuis sa mutilation jusqu'à sa reconstruction intégrale par l'homme de goût éclairé, le savant, à qui il a rendu, en terminant, le plus élogieux hommage.

Pendant cette causerie pleine de charme, le D^r Cayla a fait passer sur l'écran cent belles photographies qu'il avait pu prendre malgré les difficultés et la rapidité du voyage présidentiel. Elles ont fait l'admiration des spectateurs.

Société Nationale d'Horticulture de France

Le mercredi 20 mai, à midi, au Cours-la-Reine, s'ouvrira l'Exposition générale horticole de printemps, organisée par la Société Nationale d'Horticulture de France:

Flieurs, légumes, industries, Pisciculture et Beaux-Arts.

Le concours spécial qui a été créé pour les Roses sera un nouveau charme pour les amateurs de la Reine des Fleurs.

Cette fête florale qui s'ouvrira les jours suivants à 9 heures du matin, clôturera le mardi 26 mai, à 6 heures du soir.

Un concert aura lieu tous les jours de 2 heures à 5 heures du soir, ainsi que des conférences promenades à 10 heures du matin.

Le congrès horticole qui se tiendra au siège de la Société, 64 rue de Grenelle, ouvrira le 22 mai, à 9 heures du matin.

Vol

Un employé d'octroi, nommé P..., emportait, samedi dernier, en rentrant chez lui, l'argent de sa caisse s'élevant à la somme de 300 francs. Il la cacha sous le traversin de son lit.

Cela fait, l'esprit tranquille, il se livrait au repos, passait en famille la journée de dimanche. Mais, le lundi matin, il ne trouva plus le magot à l'endroit où il l'avait placé. L'employé vint alors compter son malheur au commissaire de police qui ouvrit une enquête.

D'après les circonstances du fait, on peut conclure que non seulement le voleur avait une bien redoutable audace pour opérer dans une maison habitée, mais encore une bien parfaite connaissance des habitudes de P..., pour aller s'emparer de l'argent caché sans occasionner un désordre notable.

Les recherches continuent.

Cylindrages à vapeur

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Opérations probables pendant la semaine du 27 avril au 2 mai 1914.

Répandage et cylindrage sur les voies désignées ci-après:

Chemin de grande communication n° 7 entre 34 k. 300 et 34 k. 800, entre Lascabanes et St-Cyprien.

Chemin de grande communication n° 4 entre 25 k. 400 et 25 k. 900, à Montcuq.

Chemin de grande communication n° 11 entre 22 k. 900 et 23 k. 500, sous Montcuq.

Chemin de grande communication n° 4 entre 37 k. 200 et 37 k. 800, à St-Matré.

Chemin de grande communication n° 11 entre 18 k. 500 et 19 k. entre St-Pantaléon et St-Daunès.

Cahors, le 24 avril 1914.

L'Ingénieur Ordinaire,
LAGARDE.

Musique du 7^{me} régiment d'Infanterie

PROGRAMME DU 26 AVRIL 1914

Marche du Roi Oscar Trespaillé

La Poupée de Nuremberg Adam

Les deux Aveugles Offenbach

Le Bijou perdu Adam

Polka des Officiers Fahrbach

Allées Fénélon, de 16 h. à 17 h.

Pharmacie de service

Le Dimanche 26 avril, le service des Pharmacies sera assuré par la Pharmacie Arnal

Rue Fénélon.

Etat civil de la ville de Cahors

Du 18 au 25 avril 1914

NAISSANCES

Cantegrel Suzanne-Jeanne-Marie, impasse St-Pierre, 4.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Clarissou Antoine-Gaston-Hyppolite, lieutenant au 7e et Demeaux, Madeleine-Anne-Lucie-Félicie s. p. Vidaillet Guillaume, garçon boucher et Astruc Léonie-Françoise, s. p.

MARIAGES

Ausset Maurice, garçon boucher et Delgal Eugénie, bouchère. Delpech Théophile, employé au chemin de fer et Souyris Constance, s. p.

DÉCÈS

Suire Marie-Célestine, épouse Castagné, 49 ans, rue Emile Zola. Jouclas Joseph, 79 ans, rue Nationale, 6. Tissandier François, 50 ans, rue des Maures, 3.

FOIRES DE LA SEMAINE

du 27 avril au 3 mai 1914

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Lundi 27 avril : Beauregard, Cazals, St-Martin-Labouval. Mardi 28 : Lalbenque, Lauzès, Luzech. Mercredi 29 : Grézels. Vendredi 1er mai : Cahors. Samedi 2 : Limogne.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Lundi 27 avril : Bretenoux, Prudhomme, Puybrun. Mardi 28 : Terrou. Mercredi 29 : Rudelle. Vendredi 1er mai : Labathude (au village de Rouqueyroux).

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Lundi 27 avril : Calès, Reilhac-guet. Mercredi 29 : Floirac. Jeudi 30 : Vaillac. Vendredi 1er mai : Vayrac. Samedi 2 : Cavagnac (au village d'Aubiac). Le Vigan.

Arrondissement de Cahors

Concots

Toujours les timbres! - N'y en aura-t-il pas bientôt assez? Mlle Herminie Fraysse, domestique à Concots, où elle est née le 13 janvier 1873, est assurée aux retraites obligatoires.

Le 13 janvier 1912, elle remit sa première carte de 6 fr. pour l'assurance d'un semestre (3 juillet 1911 au 13 janvier 1912). Ce premier versement arriva à bon port, comme en fit foi le bulletin de situation qui suivit.

Au 13 janvier 1913, deuxième carte remise. Celle-ci porte pour 12 fr. de timbres dont 6 fr. du type patron et 6 fr. du type mixte. C'est pour l'assurance d'un an (13 janvier 1912 au 13 janvier 1913). L'employé de mairie à qui cette carte est remise observe à l'assuré que les timbres mixtes ne conviennent pas et qu'il faut les changer. Mlle Fraysse répond que ces timbres sont bien collés et qu'elle ne pourra maintenant les enlever afin de les remplacer par d'autres. Mais l'employé ingénieux lui dit que sur une cafetière d'eau bouillante le décollage se fera aisément. Il propose à l'assurée de faire lui-même le nécessaire. Il gardera les 6 fr. de timbres mixtes à enlever et les remplacera par d'autres d'égale valeur. Et comme il ne veut d'aucune rémunération pour ce petit travail, il est vivement complimenté de son truc et remercié de son extrême obligeance par Mlle Fraysse qui se retire avant l'opération du décollage et du remplacement.

Six mois après que cela se passait l'éveil est donné que des cartes ont été truquées. Des timbres se sont métamorphosés; du rouge ils sont passés au bleu et de 0 fr. 75 ils sont descendus à 0 fr. 01. Cela donne à réfléchir à Mlle Fraysse au sujet de sa deuxième carte. Si l'opération avait eu des suites fâcheuses, si la carte elle-même s'était noyée dans la cafetière, ou tout au moins ébouillantée...

Au 13 janvier 1914 elle fait néanmoins son troisième versement. Pour cela elle prépare une carte identique à la deuxième, c'est-à-dire qu'elle met pour 6 fr. de timbres « patron » et 6 fr. de timbres « mixtes »; mais cette fois elle remet sa carte directement à M. le Maire et contre récépissé. Plus d'observation pour les timbres mixtes, au contraire, on lui dit que ça va à merveille. Sa perplexité augmente. Si cette carte va ainsi, comment diable celle qui l'a précédée, timbrée de même façon, ne pouvait-elle pas aller?

En mars dernier, de même que tous les autres assurés de Concots, elle est convoquée à Limogne, par M. le juge de paix pour être interrogée sur sa situation d'assurée. Elle raconte tout au magistrat, rien n'est négligé, pas même la cafetière, M. le juge lui fait remarquer que c'est très grave ce qu'elle dit, et lui demande si elle le répéterait ailleurs le cas échéant. Parfaitement, répond-elle, « en tout temps et en tout lieu ».

Enfin au 28 mars, n'ayant pas son bulletin de situation pour l'année

1913, alors que d'autres assurés nés bien plus tard qu'elle dans l'année l'ont déjà, elle n'y tient plus, elle s'adresse à la succursale des Dépôts et Consignations de Bordeaux, demande si sa carte de 1913 est arrivée et pour quelle somme de timbres elle porte.

Voici en substance la réponse qu'elle obtient à la date du 7 avril courant :

« En réponse à votre lettre du 28 mars dernier, j'ai l'honneur de vous informer qu'il n'est pas parvenu de carte annuelle à votre nom à la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse dans le courant de l'année 1913. »

« Signé : Le Directeur. »

Conclusion : Une plainte de plus au Parquet.

Montlauzun

Syndicat des producteurs de chasselas. — Les membres de la section syndicale de notre commune se sont réunis dimanche à la mairie pour désigner les membres chargés de les représenter auprès du Conseil d'Administration du Syndicat de défense des agriculteurs, viticulteurs et primeuriers du canton de Lauzerte et du Quercy; ont été désignés par acclamation :

Vice-président : M. Théodore Lapéze à Borredon; délégué : M. Alfred Rouges à Laumède; Sous-délégué : M. Urbain Borredon à Labeyne.

A l'issue de la réunion, il a été enregistré de nouvelles adhésions. Bon succès et longue vie à notre jeune syndicat.

Saint-Cyprien

Mutuelle-bétail. — Dimanche a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la mutuelle-bétail.

Les comptes rendus par M. Clauzel trésorier, sont approuvés. Il est procédé à l'admission de nouveaux membres.

Diverses modifications statutaires sont adoptées et il est décidé que ces modifications seront imprimées afin que chaque sociétaire en possède un exemplaire.

Le droit d'entrée reste fixé à 3 fr. par tête assurée jusqu'au 1er mai prochain; à partir de cette date il sera porté à 5 fr.

La question de la réassurance est ajournée. M. Antonin Delrat est nommé commissaire-expert.

Arrondissement de Figeac

ELECTIONS LEGISLATIVES

Marcilhac

Elections législatives. — A l'heure où ces lignes paraîtront le scrutin sera ouvert; mais il nous semble utile de dire aux électeurs républicains de Marcilhac :

« Au milieu des agitations de la lutte électorale, parmi ceux qui par la confusion et l'équivoque, cherchent à surprendre votre bonne foi, nous vous dirons :

« Prenez garde, arrachez les masques à ceux qui s'en parent.

« Mais vous qui avez placé dans la réalisation de l'idéal de notre parti vos espérances de mieux-être matériel et moral pour la classe des travailleurs; tenez haut le drapeau du parti républicain. Toutes les autres considérations mémelocales doivent disparaître devant cette considération d'ordre supérieur.

« Donc pas d'hésitation possible aujourd'hui sous l'ombre d'un calcul, allons hardiment au drapeau.

« Aux urnes, républicains sans défaillance, de Marcilhac pour la République laïque et sociale.

« Aux urnes sur le nom de Bécays. »

Un groupe de radicaux-socialistes.

Puybrun

Cas de conscience? — Nos cléricaux sont bien malheureux; ils ne veulent pas voter pour M. Bécays ni pour les francs-maçons! Or, seul des candidats, le si sympathique et si dévoué M. Bécays n'appartient pas à la franc-maçonnerie, mais seul aussi, il ne fait appel qu'aux voix républicaines.

Et du soir au matin, les croyants interrogent leur conscience! Voter pour Bécays, jamais! Tant mieux pour les républicains!

Mais leur favori, M. Colrat, a été admis dans la franc-maçonnerie à Tunis, il est affilié à une loge du Caire et comme le doute n'est pas possible, voter pour lui, c'est donc commettre un péché... mortel!

Triste perplexité!

Bédour

Nous apprenons que les réactionnaires commencent une campagne d'intimidation auprès des électeurs besogneux et des ouvriers agricoles. Nous les prévenons que nous n'hésiterons pas à dénoncer leurs déloyales manœuvres auprès des tribunaux compétents. Le vote doit être libre et sincère.

Que tous les vrais démocrates viennent voter dimanche en masse pour notre député présent et futur.

B. L.

Saint-Jean-de-Laur

Armée territoriale. — En vertu d'une récente décision ministérielle, la démission de capitaine de l'armée territoriale de M. Romec, instituteur à Saint-Jean-de-Laur, récemment affecté au 95e régiment territorial, a été acceptée.

Marcilhac

Vicinalité. — Nous apprenons avec un vif plaisir que par arrêté préfectoral en date du 22 avril, notre excellent ami Faustin Couderc, de Marcilhac, fils de M. Couderc cantonnier en retraite, est nommé lui-même cantonnier sur le chemin n° 41 à Brengues (Lot) en remplacement de M. Marty démissionnaire.

Au nouveau fonctionnaire, vaillant et sincère républicain, nous adressons toutes nos sympathiques félicitations.

Arrondissement de Gourdon

ELECTIONS LEGISLATIVES

Enfin! le parti réactionnaire a trouvé un chef pour conduire ses troupes au combat. Cédant aux pressantes sollicitations des chateaux et des curés de l'arrondissement, M. de Lapière ancien Maire, président du Comité libéral de la Commune de Vayrac, a posé sa candidature au dernier moment.

Se parant pour la première fois de sa vie, du titre de républicain, ce Clovis d'un nouveau genre, espère ainsi capter un plus grand nombre de suffrages.

Mais le souvenir de ses luttes si ardues, dans l'arène communale ou cantonale, contre les meilleurs républicains, est encore trop présent à toutes les mémoires, pour que son républicanisme de si fraîche date, soit accueilli.

Après avoir essayé de s'engager en professeur de vertu, M. de Lapière se réclame aussi de la politique des de Verninac et des Gambetta.

Gambetta a dit : Le cléricisme : Voilà l'ennemi! Et ô ironie! M. de Lapière est le candidat des curés.

De qui se moque-t-il? ou qui espère-t-il tromper?

Vraiment le piège est trop grossier pour qu'un seul républicain digne de ce nom, s'y laisse prendre.

Mais, aujourd'hui, comme à chaque élection, les réactionnaires de toutes robes et de tous poils, c'est-à-dire le parti des « honnêtes gens » comme ils s'appellent modestement (oh! combien!) essayent par tous les moyens de barrer la route à la marche en avant de la Démocratie.

Non! Des deux candidats en présence, le véritable continuateur de la politique des de Verninac et des Gambetta, ce n'est pas le candidat de tous les supports de la réaction; c'est, nous le proclamons bien haut, M. L. J. Malvy notre sympathique député, ministre de l'Intérieur qui a toujours, sans défaillance aucune, mené le bon combat contre toutes les réactions et pour les réformes démocratiques, laïques et sociales. Aussi est-ce par une majorité encore plus imposante qu'en 1910, que les électeurs lui prouveront qu'il a bien mérité de la Démocratie.

Un vieux républicain.

Gourdon

Cylindrages à vapeur. — Opérations probables du 27 avril au 2 mai 1914.

Répandage et cylindrage des matériaux sur :

Chemin de grande communication n° 22 b, aux abords de St-Palavy-Bas, entre 18 k. 185 et 19 k. 200 et entre Gignac et la gare, de 3 k. 300 à 3 k. 900.

Chemin de grande communication n° 15, de Figeac à Gignac par Gramat, aux abords de Gignac, entre 65 k. 800 et 66 k. 200 et aux abords de Souillac, entre 53 k. et 53 k. 400.

Chemin de grande communication n° 15 b, de Souillac à St-Geniès, entre La Forge et Bourzoles, de 0 k. 500 à 1 k.

Payrignac

Accident. — Mme Philomène Pradel, de Cognac, vient d'être victime d'un grave accident.

Se rendant à Gourdon en voiture, elle descendait à une vive allure la côte du pont du Gué; au milieu de la côte venaient, en sens inverse, les grosses charrettes de M. Chassagnette, camionneur à Gourdon. Mme Pradel n'ayant pas obliqué suffisamment à droite, le moyeu de sa voiture heurta violemment le moyeu de la charrette de M. Chassagnette; Mme Pradel fut projetée en avant et tomba si malheureusement que l'une des roues lui passa sur le corps, lui brisant une jambe et lui écrasant une main; en outre, la malheureuse femme a reçu dans sa chute de graves et multiples contusions sur toutes les parties du corps.

Mme Pradel a été immédiatement transportée à son domicile où M. le

docteur Fontanille, appelé, lui a prodigué ses soins.

L. M.

Labastide-Murat

Lettre ouverte à M. Roques Alphonse, illustre Conseiller municipal de Labastide.

Monsieur,

Nous n'étonnerons personne, ni vous même, en signalant la faveur dont jouit, dans la presse régionale et ailleurs, le beau, l'admirable discours académique, que vous avez prononcé à la dernière séance du Conseil municipal, sur la construction de la maison d'école.

Nous n'étonnerons personne non plus, Monsieur, en blâmant votre attitude en cette occasion.

Vous étiez un partisan déterminé de la maison d'école avec ailes et, subitement, sans motifs plausibles, vous vous êtes déjugué. Je laisse le soin aux gens de bon sens, de vous décerner le qualificatif qui vous convient.

Et dans votre grand discours sur cette question si ardue, vous avez joint à une élévation de pensée, une impeccabilité de langage qu'enverrait plus d'un orateur.

En en mot, Monsieur, vous avez été « supérieur ».

Supérieur aussi vous êtes, quand vous traitez de crétiens ou de gens nuls MM. Doumergue et Malvy.

Et quand, par aventure, on vous fait remarquer votre intelligence notable, vous vous redressez de toute votre belle taille.

C'est pourquoi plus tard, vos concitoyens édifieront sur l'emplacement du lac desséché en face de votre demeure, une statue sur le socle de laquelle on pourra lire ces mots en lettres d'or :

A ROQUES ALPHONSE

Boulangier

Illustre Conseiller municipal

Ses concitoyens reconnaissants

A bientôt, Monsieur.

Pinsac

A M. Jean de Pinsac, correspondant de « La Défense ». Mieux au point.

Etes-vous bien au courant de ce qui se passe à Pinsac?

En lisant votre entrefilet dans la Défense du 12 avril, on pense le contraire.

Où vous assistez aux séances du Conseil municipal, ou vous êtes mal renseigné, ou vous travaillez consciencieusement la vérité; ce qui n'étonnerait personne.

Dans tous les cas, votre compte rendu du 12 avril fourmille d'erreurs et de méchancetés.

1. Erreur, lorsque vous dites que « six voix sur onze votants se prononcèrent pour la construction d'une classe enfantine. »

C'est plutôt six sur neuf. Car, sur onze conseillers présents à la réunion du 15 juin 1913, 2 s'abstinrent, 6 votèrent pour et 3, contre.

2. Erreur, lorsque vous dites que « le projet dressé par l'architecte s'élève à 20.000 fr. plus le pouce. »

C'est à 12.000 fr. que s'élève le projet y compris le pouce (honoraires et imprévus).

3. Erreur, lorsque vous dites que « l'école enfantine est faite pour une quinzaine de mioches. »

Jusqu'à ce jour, il y a eu annuellement 30 inscriptions au minimum et 42 au maximum, avec une moyenne de 35.

Quant aux méchancetés exprimées contre les honorables personnes qui ont l'air de vous déplaire et que vous voudriez remplacer, inutile de les relever.

Les victimes les repoussent du pied, les autres les méprisent. Voilà comment vous écrivez la vérité.

Les gens de Pinsac et ceux de votre hameau en particulier savent à quoi s'en tenir.

Un amateur de la Vérité.

Bibliographie

A ne la considérer qu'objectivement, que de leçons instructives et de piquantes réflexions philosophiques n'y a-t-il pas à tirer d'une période électorale! C'est surtout au point de vue pittoresque et littéraire que les Annales ont traité ce brûlant sujet d'actualité dans leur dernier numéro, sous la signature de Marcel Prévost, Henri Lavedan, Alfred Capus, Nozière, etc. Signalons aussi l'importante série d'études historiques sur l'épopée napoléonienne que poursuit l'éminent académicien Frédéric Masson dans la même revue; la critique littéraire, toujours si substantielle et si attrayante, d'Emile Faguet; une suggestive chronique du lieutenant-colonel Roussel, sur la vie militaire d'autrefois; un beau sonnet d'Edmond Rostand glorifiant le fameux naturaliste de Sérignan, qu'il a plaisamment surnommé « Fabre-des-Insectes »; enfin, maints articles variés et brillants, sur les questions à l'ordre du jour, de Gaston Rageot, Pierre Giniès, Salagnac, Jean du Taillis, Sergines, le Bonhomme Chrysale, etc., etc.

On s'abonne aux bureaux des Annales, 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste à 10 fr. par an (étranger à 15 fr.). Le numéro : 25 centimes.

Onésime RECLUS

Atlas de la plus grande France

160 planches in-4° en couleurs, 160 pages de texte en 20 livraisons. — Paris. — Attinger Frères, éditeurs 2, rue Antoine-Dubois.

Mise en vente de la douzième livraison

La librairie Attinger frères vient de publier le 12e fascicule de l'Atlas de la plus grande France, l'ouvrage capital du maître géographe Onésime Reclus. Ce fascicule contient deux cartes économiques consacrées à la région du Sud-Ouest dont le développement agricole et industriel a fait tant de progrès depuis une vingtaine d'années. A ces cartes régionales s'ajoutent celles de quatre départements : Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne. Enfin, cette livraison contient deux cartes dont l'une un planisphère, est la réplique et le complément du planisphère paru dans la 1re livraison; l'autre une France hydrographique et hypsométrique, est la seconde d'une série de cartes générales qui étudieront la France sous tous ses aspects.

On n'en saurait trop louer la science approfondie, le souci d'actualité et l'habileté d'exécution. Rappelons qu'au verso de chacune des cartes un texte explicatif, rehaussé de cartons en noir, schémas, diagrammes et dessins variés, augmente par ses renseignements condensés la haute valeur de la cartographie.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Sommaire du n° 2135 du 25 avril 1914.

Les tubes au néon. Explosion de poussières de papier. Les glaces flottantes et les paquebots. Les colonies d'oiseaux du Grand Océan. Le mécanisme de la meunerie. Académie des sciences. L'enregistrement des radiotélégrammes par le téléphone de M. Poulsen.

Ce numéro, richement illustré, contient en outre un supplément de 8 pages, donnant de nombreuses informations, la description d'appareils utiles (mécanique, électricité, etc.), une chronique d'hygiène, des recettes et procédés utiles, une boîte aux lettres pour les abonnés, une bibliographie, le bulletin météorologique de la semaine.

Un abonnement d'essai d'un mois est servi à toute personne en faisant la demande à Masson et Cie, éditeurs, 120, boul. Saint-Germain, Paris.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro plusieurs correspondances.

COURS ET LEÇONS

de VIOLON et SOLFÈGE

CONDITIONS AVANTAGEUSES

H. VIOLOSE

PLACE DU MARCHÉ, N° 8

A VENDRE

à suite de décès

L'Étude de M. Mourguès

HUISSIER A CAHORS

S'adresser à Mme veuve MOURGUÈS à Cahors

LA HERNIE

Toutes les personnes atteintes de hernies qui ont en vain essayé les bandages de tous systèmes, obtiendront à coup sûr le soulagement et la réduction radicale de leur infirmité en portant le nouvel Appareil Pneumatique sans ressort inventé par le grand Spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE.

Il y a pour tous un intérêt vital à assurer la contention intégrale de leur infirmité au moyen de cet incomparable appareil qui supprime la hernie en rendant au blessé toute sa vigueur et toutes ses capacités de travail.

Recommandés par plus de 5.000 Docteurs-Médecins, portés par plus de deux millions de blessés, les appareils CLAVERIE ont provoqué de nombreuses guérisons et des milliers d'attestations enthousiastes.

Dans notre contrée notamment de la personnalité de M. CLAVERIE est depuis longtemps connue et hautement appréciée, nombreux sont les blessés qu'il a délivrés à tout jamais des souffrances, des inquiétudes et des misères causées par cette déplorable infirmité.

C'est pourquoi nous sommes heureux de rappeler la présence dans notre région du renommé Spécialiste qui fera l'application de ses appareils perfectionnés en donnant à chacun tous conseils et renseignements désirés, de 9 h. à 5 h. à :

CAHORS, Mercredi 29 Avril, Hôtel des Ambassadeurs. Gramat, Vendredi 1er Mai, Hôtel de Bordeaux.

Figeac, Samedi 2, Hôtel des Voyageurs-Villa.

« CEINTURES-MAILLOTS » CLAVERIE pour tous les Déplacements des Organes chez la Femme (Hernies ombilicales, Descentes et Déviations de la matrice, Rein mobile, etc.)

HERNIES



La hernie devient une infirmité grave si elle n'est pas maintenue dans l'abdomen. Pourquoi porter un bandage qui fait souffrir et qui laisse glisser la hernie? Pourquoi exposer sa vie aux pires dangers de l'étranglement lorsque le remède est si près?

Cela ne doit plus être. HERNIEUX, vous avez déjà entendu parler du spécialiste M. GLASER, vous avez entendu vanter ses appareils, pourquoi n'iriez-vous pas les essayer?

Les appareils de M. GLASER sont les plus solides et par ce fait ils sont les moins coûteux; ils se portent jour et nuit sans gêne. Sans ressort et sans sous-cuisse, ils maintiennent les cas de hernies les plus tenaces et permettent les travaux les plus pénibles.

En voici une preuve: « Depuis 7 ans je souffrais d'une hernie épigastrique. Le 16 avril dernier j'appris votre passage à Montauban. Je fus voir et je ne le regrette point.

« En effet vous m'avez rendu un appareil que je n'ai appliqué que le 1er mai. Quinze jours après, ma hernie était parfaitement contenue et, aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer que je suis complètement guéri. Mille fois merci : 8 sept. 1913.

Méric SIMON, éclusier, N° 15, à Montech (Tarn-et-Garonne).

« Que les sceptiques aillent donc essayer pour se convaincre puisque le soulagement est immédiat, la contention radicale et la guérison certaine.

Nous engageons vivement toutes les personnes atteintes de hernies à venir essayer cet appareil de 8 heures du matin à 4 heures du soir, à :

CAHORS, le Vendredi 1er mai, Hôtel de l'Europe.

La brochure instructive et illustrée sera envoyée franco sur demande adressée à M. GLASER, Boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

CAHORS

A VENDRE

Maison avec Restaurant

2 Salles pouvant contenir 100 personnes. — 17 Chambres, — 2 Ecuries. — Terrasses intérieures, dont une de 100 mètres carrés.

S'adresser à M. LESCALE, notaire à Cahors

BIÈRE

BRASSERIE de SYRIEUX (Belgique)

HOLDERER

BRUXELLES 1910 Médaille d'Or GAND 1913 Diplôme d'Honneur

Basile CABESSUT, entrepositaire pour Cahors de la Bière Holderer.

ON DEMANDE

en raison de l'ouverture de nouvelles lignes de tramways, des

RECEVEURS - WATTMEN

S'adresser : Direction des Tramways de l'Est Parisien, rue Floreal, aux Lilas (Seine).

CREME SIMON

Unique pour la Beauté du Visage et les soins de la peau.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

<

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
et des Ecoles Normales

8, RUE FÉNELON, en face la Halle
Consultations de 9 à 6 heures

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Chemins de fer d'Orléans, du Midi,
du Nord de l'Espagne, de Madrid-
Saragosse-Alicante, Andaloux (ancien
réseau et ligne de Bobadilla à
Algésiras) et du Sud de l'Espagne.

Le printemps en Espagne et au Maroc

A l'occasion des nombreuses fêtes
qui ont lieu au printemps en Espagne,
la Compagnie d'Orléans délivrera
jusqu'au 15 Mai, au départ de
Paris et de toutes les gares et stations
de son réseau, des billets spéciaux de
1^{re} et 2^e classes, à prix très réduits,
permettant de visiter Madrid, Cor-
doue, Séville, Cadix, Grenade, Malaga
et Algésiras et comportant dix itiné-
raires différents.

Exemples :

1^{er} itinéraire : Paris à Madrid et
retour : 1^{re} classe 180 fr., 2^e cl. 129 fr.
2^e itinéraire : Paris à Séville et re-
tour : 1^{re} classe 250 fr., 2^e classe 183 fr.
5^e itinéraire : Paris à Algésiras et
retour : 1^{re} classe 286 fr., 2^e cl. 209 fr.
9^e itinéraire : Paris à Séville, Gre-
nade, Moreda, Baeza, Madrid et re-
tour : 1^{re} cl. 276 fr., 2^e classe 202 fr.

Validité pour le retour jusqu'au
30 Juin 1914, dernière date pour
l'arrivée du voyageur à son point de
départ. Faculté d'arrêt : en France, à
Bordeaux, Bayonne et Hendaye ; en
Espagne à tous les points du parcours.

Les voyageurs descendant à Bayon-
ne peuvent, pour continuer leur route,
prendre le train à Biarritz-Ville.

Les voyageurs trouveront à Madrid
des billets d'aller et retour à prix très
réduits leur permettant de visiter
l'Escorial, Avila, Ségovie, Tolède,
Aranjuez et Guadalajara.

Excursions en Andalousie,
à Algésiras, à Gibraltar et au Maroc
Jusqu'au 25 Mai, les voyageurs
trouveront à Cordoue et à Séville des

billets d'excursion à prix très réduits
valables 30 jours, avec arrêts facultatifs
pour Xérès, Cadix et Grenade et
retour à Séville ou Cordoue, ainsi que
pour Gibraltar.

Services rapides quotidiens, notam-
ment : Sud-Express, Andaloux-Ex-
press, Maroc-Express.

Nouvelles relations Hispano- Portugaises

Du 1^{er} Avril au 15 Mai délivrance de
billets d'aller et retour des trois clas-
ses, valables jusqu'au 30 Juin, de
Séville à Lisbonne et à Porto-Cam-
panha et vice-versa et d'Entronca-
mento à Séville.

Nouveaux trains rapides tempo-
raires entre Séville et Lisbonne, com-
portant des places de lits et des pla-
ces de 1^{re} et de 2^e classes. Wagon-Restau-
rant sur le parcours portugais.

Le Printemps aux Pyrénées, sur la Côte d'Argent et au Roussillon

Il est délivré dans toutes les gares
du réseau d'Orléans et dans ses bu-
reaux de ville à Paris des billets al-
ler et retour de toutes classes à prix
très réduits valables 33 jours et pro-
longeables moyennant supplément
pour Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz,
Arcachon, Vernet-les-Bains, Amélie-
les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc...

Quotidiennement plusieurs trains
rapides ou express dans chaque
sens entre Paris et Pau-Biarritz,
comportant de grandes voitures à
bogies et inter-circulation. Jusqu'au
2 mai 1914, train de luxe quotidien
extra rapide de nuit « Pyrénées-Côte-
d'Argent » composé de wagons-lits,
avec salons-lits, lits ordinaires et
couchettes. (Service direct entre Calais-
Maritime et Irun à l'aller et entre
Biarritz-Ville et Calais-Maritime au
retour en correspondance avec le
service de ou pour Londres).

Pour les relations avec le Roussi-
llon via Montauban-Toulouse, service
rapide de luxe quotidien « Paris-Bar-
celonne Express » avec wagons-lits
et voitures des trois classes à couloir
entre Paris-Quai-d'Orsay et Port-Bou ;
entre Paris-Quai-d'Orsay et Villefran-
che-Vernet-les-Bains, voitures direc-
tes 1^{re} et 2^e classes, à couloir.

La Compagnie d'Orléans a organi-
sé dans le grand hall de la gare de
Paris-Quai-d'Orsay une exposition
permanente d'environ 1600 vues ar-
tistiques (peintures, eaux-fortes, litho-

graphies, photographies), représen-
tant les sites, monuments et villes des
régions desservies par son réseau.

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

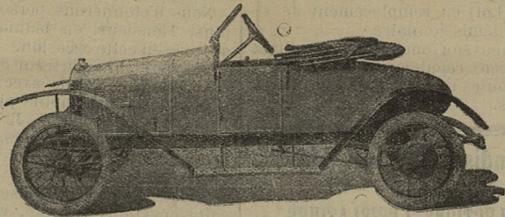
Représentants

demandés p^r placer Huiles, Sa-
vons, Cafés. Primes riches, Bon.
Commissions. Louis Maureau,
prop. Salon (B.-d.-R.) Maison de
confiance. Fondée en 1857.

LA VOITURETTE "CLÉMENT"

est heureuse de se présenter à vous...

7 HP 4 Cylindres, construite par les Usines CLÉMENT-BAYARD, Levallois



Moteur 55/100. — Refroidissement par thermo-siphon et ventilateur. — Graissage
automatique par pompe. — Changement de vitesse à deux trains baladeurs. —
Trois vitesses et marche arrière. — Transmission par cardan. — Pneus 650 (voit-
urette légère). — Voie, 1^{re} 15. — Empattement, 2^e 40. — Largeur totale, 1^{re} 30. —
Longueur totale, 3^e 30. — Marchepieds wagon. — Peinture : bleu, vert, rouge ou gris

PRIX avec Torpedo 2 places, Capote et Pare-Brise... 3.700 fr.

Un peu intimidée, comme toute jeune personne qui fait son entrée dans
le monde, elle a le sentiment cependant d'être, non seulement parée de grâce,
mais de posséder les qualités solides et sérieuses qui font d'une voiturette
une compagne fidèle, agréable et utile.

D'autres m'ont devancée dans le monde, je le sais, mais mon apparition
a été précédée de tant de soins, tout ce qui m'a été destiné a été choisi avec
un scrupule si méticuleux, travaillé ensuite sur des machines si savantes,
que je suis, paraît-il, une jeune personne d'élite.

Des hommes graves sont venus me voir de diverses parties du monde
alors que l'on me tenait encore loin de tous les yeux.

Ils ont déclaré que j'avais devant moi une carrière brillante.
Chez les hommes, ces choses-là se voient, paraît-il, dans les lignes de la
main.

Pour une voiturette, c'est beaucoup plus compliqué.
Ils ont examiné des dessins, étudié le pedigree des aciers, ont parlé de
résilience, de striction d'une tolérance à un centième de millimètre, puis,
m'ont fait franchir des milliers de kilomètres dans les pays les plus bizarres,
où il n'y avait sûrement pas de budget pour l'entretien des routes.

Enfin l'un d'eux a dit, en consultant un carnet : « Voyez, elle ne con-
somme presque rien ! » Un autre a ajouté : « Vraiment elle est aussi bonne
que jolie ? »

J'ai été flattée, mais je n'ai pas rougi... car rougir chez une voiturette est
l'indice d'une circulation d'eau défectueuse.

Pour tous renseignements et essais

S'ADRESSER A M. ARTIGALAS, MÉCANICIEN A CAHORS
Seul concessionnaire pour le Lot.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 23 Avril 1914

ESPÈCES	ENTRÉES		RENGOI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
	DIRECTES	au Marché et à l'Abattoir		1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	1.260		84	0,83	0,78	0,70
Vaches.....	270	831		0,76	0,72	0,68
Taureaux.....	677			0,75	0,70	0,65
Veaux.....	1.376	1.800	12	1,08	1,05	0,93
Moutons.....	8.771	8.138	60	1,12	1,10	1,00
Porcs.....	4.867	3.354		0,54	0,53	0,51

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les bœufs et les moutons, calme
sur les veaux, mauvaise sur les porcs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne
peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

GRANDE PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE

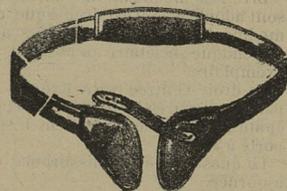
LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

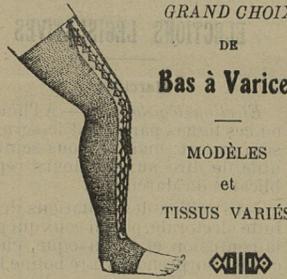
VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

Paul GARNAL, D. S. Pharmacien de 1^{re} Classe

Inspecteur des Pharmacies



Bandages herniaires
de tous modèles
A ressort et sans ressort



GRAND CHOIX

DE

Bas à Varices

MODÈLES

et

TISSUS VARIÉS

Ceintures

Ventrières

CEINTURES

de

GROSSESSE

Tous modèles

Bassins de lit — Enemas

Douches d'Esmarck complètes

Sterilisateurs pour Lait

GANTS ET LANIÈRES DE CRINS

LA HERNIE

et les

Déplacements des Organes

La HERNIE est une infirmité gé-
nante et douloureuse qui, mal conte-
nue, peut entraîner des complica-
tions graves, souvent de nature à
mettre en danger la vie des personnes
qui en sont atteintes.

La première des précautions à pren-
dre pour éviter tous ces dangers,
c'est de choisir un Bandage bien
approprié à la nature de la Hernie et
de l'appliquer convenablement.

Aussi les Hernieux torturés par de
mauvais Bandages appliqués sans
discernement, ou découragés par les
promesses charlatanesques des spé-
cialistes qui les exploitent, ont-ils in-
térêt à n'accorder leur confiance qu'à
des maisons sérieuses où ils pourront
trouver sur place, parmi un stock im-
portant de bandages de tous modèles,
celui qui conviendra le mieux à la
nature de leur affection.

C'est pourquoi nous sommes heu-
reux d'annoncer à nos lecteurs qui
souffrent de Hernies, Efforts, Des-
centes, etc., etc., qu'ils trouveront à la

Grande Pharmacie

de la Croix-Rouge

Boulevard Gambetta. — CAHORS

(En face le Théâtre)

un grand choix de Bandages, Cein-
tures ventrières, Ceintures de
grosesse et d'appareils perfec-
tionnés pour le soulagement immé-
diat et la contention absolue et défini-
tive de leur infirmité. (Hernies, mala-
dies de matrice, déplacement des or-
ganes, varices).

— Voulez-vous donc me forcer à
un aveu ?

— J'y tiens essentiellement.

— Eh bien, oui !... Je considère au-
jourd'hui comme une réalisation im-
possible le mariage que j'appellais de
tous mes vœux il y a quelques jours.
Pauvres tous deux, je m'honorais en
vous prenant pour femme ; je me
serais élevé à votre rang lorsque, à
force de travail, j'aurais pu vous en-
tourer de ce luxe auquel vous êtes
habituee et qui ne doit pas vous
manquer sous peine de vous faire
perdre ce sourire qui vous divinise.
Comment voulez-vous que je par-
vienne désormais à égaler votre for-
tune ? Y a-t-il un moyen légal et hon-
nête pour y parvenir ? Si oui, faites-
le moi connaître et j'accepte volon-
tiers l'épreuve, certain que je suis
de pouvoir vous conquérir de haute
lutte. En tous cas, soyez assurée que
je saurai défendre mon bonheur avec
la ténacité qui me caractérise.

— Je discerne la vérité au milieu
de vos explications insoutenables.
Vous ne voulez pas que le monde
puisse dire que c'est à cause de ma
dot que vous m'avez épousée ; qu'elle
est arrivée à point pour calmer vos
appréhensions concernant les habi-
tudes de luxe que vous avez contrac-
tées depuis votre plus tendre en-
fance.

(A suivre)

IMPRIMERIES A. COUESLANT

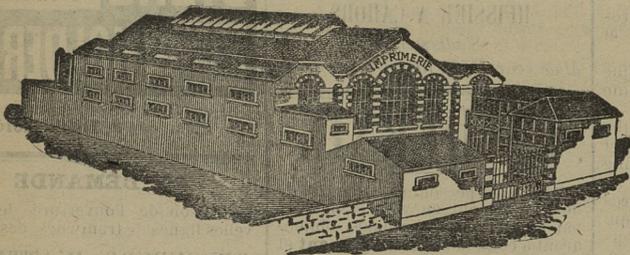
CAHORS (Lot)

ALENÇON (Orne)

21 PRESSES

Installation Moderne

Travaux en tous genres



USINE DE CAHORS

LIVRAISON RAPIDE. -- PRIX MODÉRÉS

FEUILLETON DU Journal du Lot 29

LA

FEMME DU GARDE-CHASSE

PAR GABRIEL RÉCIT

DEUXIÈME PARTIE

I

— Vous l'avez dit, ne vous en dé-
fendez pas, et ce n'est pas gentil du
tout. Mais enfin, passons. Le mo-
ment n'est pas aux digressions savan-
tes. Nous avons autre chose à faire
de plus sérieux et de plus pressé. Té-
nez, nous avons sous cette charmillie,
près de ces fleurs qui embaument,
un asile charmant : un banc nous
invite au repos... Si vous le voulez
bien...

Les deux amoureux s'assirent.
Juliette fixait attentivement Robert
qui, pour se donner une contenance
traçait avec sa canne des figures géo-
métriques sur le sol, évitant le regard
scrutateur qu'il sentait appesanti sur
lui.

— Robert, dit-elle délibérément, et
après quelques secondes de réflexion,
vous souffrez ; vous n'êtes plus le

Reproduction interdite aux journaux n'ayant
pas de traité avec l'Agence Favre.

même depuis huit jours.

— C'est vrai, Juliette, vos déduc-
tions sont justes. Mon caractère, mes
façons d'agir se sont modifiés. Ils ont
subi le contre-coup douloureux de
choses que j'ai apprises et qui m'ont
péniblement impressionné.

— Voulez-vous être sincère avec
moi ?

— Pourquoi cette question ? Ne l'ai-
je pas toujours été ?

— Si, Robert, et il m'est infiniment
agréable de vous rendre cette justice.
C'est donc pour cette raison que je
tenais à vous rencontrer afin d'avoir
avec vous une explication qui s'im-
posait

— Je suis à votre disposition...

— Robert, regardez-moi bien en
face... Je veux que vous soyez sincère
; je veux savoir toute la vérité...
Vous me fuyez ?...

— L'interpellé restamuet, silencieux...

— N'avez-vous pas entendu ma
question, Robert ? ou bien avez-vous
peur que votre réponse ne laisse
échapper quelque secret que vous
cherchez à me cacher.

— J'ai très bien compris le sens de
vos paroles. Vous désirez savoir,
n'est-ce pas, s'il est vrai que je vous
évitais, s'il est possible que depuis cer-
tain jour je ne recherche pas comme
autrefois votre compagnie ?

— C'est cela même...

— Eh bien, Juliette, je vais être
franc comme il convient à ceux qui,

d'avance, ont fait le sacrifice de leur
bonheur. Les situations peuvent se
modifier profondément, les gens heu-
reux peuvent à l'improviste avoir une
histoire sans que leur conscience
puisse être déformée.

Or, tel j'étais il y a huit jours, tel je
reste ; j'ai toujours eu le mensonge
en horreur et ce n'est pas au moment
où en ne disant pas la vérité je pour-
rais échanger ma situation actuelle,
qui est douteuse ou tout au moins
fort compromise, pour une autre
plus enviable, que je me résoudrai à
dissimuler ma pensée.

— J'en étais sûr. Je me doutais de
la réponse que vous me faites. Elle
fortifiait, si besoin était, l'excellente
opinion que j'avais de vous... Et vou-
lez-vous connaître le reflet intime de
ma pensée concernant votre attitu-
de ?

— Je vous en prie...

— Votre conduite est logique,
droite et courageuse. Vous appré-
ciant à votre juste valeur, j'ajouterais
que votre attitude ne m'a point sur-
prise... Je dirai plus, Robert, je m'y
attendais...

— Oh ! Juliette !... Je suis heureux
de vous entendre parler ainsi. Votre
opinion m'est précieuse ; elle sera
pour moi un précieux réconfort dans
l'adversité. Et puisque notre façon
d'envisager l'avenir est identique,
c'est donc que je suis dans la bonne
voie et que votre intervention n'a

d'autre but qu'à peser de toute votre
influence pour que je persévère dans
ma résolution ?

— Ne cherchez pas à savoir ce que
je pense... du moins pour le moment.
Répondez plutôt à la nouvelle ques-
tion que je vais vous poser, question
bien délicate pour moi, puisque cela
renverse les traditions admises,
mais la... nouvelle que nous avons
appris ensemble et qui menace de
briser deux cœurs est de celles qui
doivent être regardées bien en face.
Les difficultés matérielles sont brisées
par l'amour, maître des choses.

— Je suis donc prêt à répondre à
toutes vos questions, sans réticences,
avec mon habituelle franchise. Vos
doutes sur ma sincérité persisteraient-ils ?

— Le doute en ce qui vous concerne,
je suis heureuse de le répéter, n'a
jamais effleuré mon esprit. Mais, je
le dis sans vanité, je connais davan-
tage le fond de votre caractère que
vous-même. C'est pour cette raison
que je vous invite à répondre à cette
question bien nette :

— J'écoute !...

— Vous plaît-il, Robert, de lier
votre existence à la mienne ?

Robert pâlit. Il souffrait plus qu'on
ne saurait l'exprimer. Et c'est en se
faisant violence qu'il répondit :

— Vous me demandez-là, après ce
qui s'est passé, une chose impossi-
ble.

— Cependant, il n'y a que quelques
semaines, vos aspirations étaient
tout autres. Votre rêve, que vous avez
cru longtemps impossible à réaliser,
avait pris corps, et vos paroles ne
me laissaient aucun doute sur vos
sentiments et l'espoir que vous cares-
siez en secret. Ai-je dit la vérité, Ro-
bert ?

— Oui Juliette, tout ce que vous
avez avancé n'est que l'expression
exacte de la vérité. Mais, depuis cet
heureux temps, j'ai bien réfléchi...
Un événement inattendu s'est pro-
duit qui bouleverse nos situations
respectives. Je pouvais, à la rigueur
épouser la descendante d'une grande
famille noble, moi, pauvre orphelin,
sur qui la fatalité n'a cessé de s'a-
charner, mais à l'heure actuelle je
ne puis plus, je vous l'assure.

— Je connais le motif de cette brus-
que détermination. Je vais être mise
en possession d'une véritable fortune
et il vous déplairait que la malignité
publique vous accusât de vous être
laissé séduire par l'appât d'une dot
fort rondelette ? Et vous ne voudriez
pas, sans doute, devoir ce change-
ment, cette élévation subite dans la
hiérarchie des privilégiés de ce monde,
de celle que vous portez très haut
dans votre cœur ?

— Juliette, je vous en supplie, ne
me parlez pas ainsi... votre logique
m'accable.

— Ce n'est pas une réponse.